

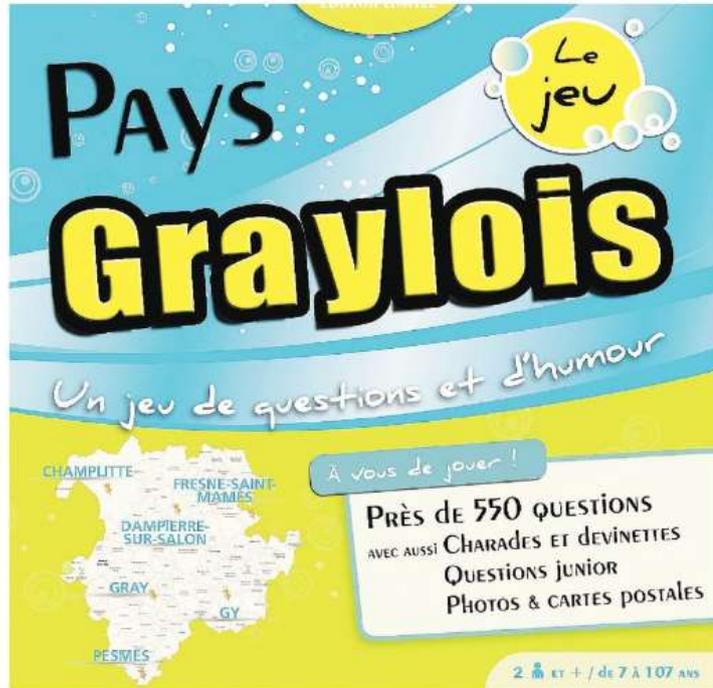
Le Pays Graylois vous lance un défi !

La collectivité invite nos lecteurs à proposer des questions en rapport avec le territoire. L'objectif ? Remporter l'un des coffrets du jeu de société, entièrement dédié à notre bassin de vie, qui sera mis en vente à l'automne.

Révoons un peu, en cette période très tourmentée... Une balade ludique sur le territoire, depuis chez soi, pour apprendre à mieux connaître celui-ci. Et si vous participez, en tant qu'acteur, à cette sortie culturelle qui prendra la forme d'un jeu, à l'image du Trivial Pursuit ? L'objectif, proposer des questions en rapport avec notre bassin de vie, où rayonnent les 114 communes appartenant aux communautés de communes Val de Gray, des Quatre-Rivières et des Monts-de-Gy. Autrement dit le périmètre du Pays Graylois, cet établissement public fédérant tout ce petit monde. La collectivité a en effet été retenue par la Fédération nationale des Pays, avec deux autres pôles en France, à savoir Sarreguemines et Pays Nivernais, pour porter un projet de jeu de société. Avec l'attractivité du territoire en toile de fond. Spécialistes en la matière, les Éditions Bordier ont en charge la réalisation de ce jeu qui se concrétisera par un coffret, et sera vendu à compter de cet automne. Le travail de recherche pour les questions a déjà bien avancé avec le gérant, Grégory Bordier, et l'équipe du Pays Graylois. Sans oublier de précieuses personnes-ressources, les mairies volontaires qui ont mis leur grain de sel, et le

conseil de développement qui, semble-t-il, prend beaucoup de plaisir à se creuser les méninges. Car il ne faut oublier aucune des communes, qui seront toutes présentes sur le plateau de jeu, et auront toutes leur heure de gloire dans les questions. Un tour d'horizon du secteur qui se fera, donc, à travers pas moins de 550 questions (pour adultes et juniors) donc, mais également de charades, devinettes, de photos et autres cartes postales. Dans un esprit familial, deux joueurs et plus (de 7 à 107 ans !), pourront s'affronter sur des thèmes variés comme la gastronomie, la faune et la flore, le sport, le patrimoine et les célébrités. Et un seul fil conducteur : notre joli bassin graylois. Pour participer au concours, c'est simple, il suffit d'envoyer une question par foyer et sa réponse par mail, en précisant son identité et son adresse postale. Un jury se réunira pour désigner les trois gagnants dans les catégories adultes, juniors et divers (défis, charades, devinettes...). Attention, en confinement ou pas, le temps est compté, et la date limite pour l'envoi des questions-réponses est arrêtée au jeudi 16 avril. À vous de jouer !

SOPHIE OVIGNE (CLP)
Contact : info@pays-graylois.fr



En avant-première, voici à quoi ressemblera l'emballage de la boîte de jeu.